

SPÉCIAL RAMADAN

Islam 101: C'est quoi le Ramadan

Ramadan ou ramadhan (en arabe رَمَضَانَ, Ramadān) est le 9^e mois du calendrier musulman. Ce mois marque, pour les musulmans, le début de la révélation du Coran faite à Mahomet. Afin de sanctifier ce mois, il a été décidé que les musulmans pratiqueraient un jeûne ou sawm : صَوْم



Le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été prodigué comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc qui-conque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne ! » Coran 2:185 (chapitre 2 Al-Baqarah, verset 185)

(...) C'est une obligation pour les musulmans. Ce devoir a été révélé au mois de châban de la deuxième année après l'Hégire par ce verset :

« Ô vous qui croyez, le jeûne [as-Siyâm] vous est prescrit comme il l'a été à ceux qui vous ont précédé, ainsi atteindrez-vous la piété. » Coran 2:183 (chapitre 2 Al-Baqarah, verset 183)

Il fait partie des pratiques les plus importantes de l'islam. Les musulmans se réjouissent de son approche : c'est le mois des bienfaits, des actes d'obéissance et des bénédictions. C'est dans la tradition musulmane le meilleur mois de l'année, qui contient la meilleure des nuits, Laylatou al-qadr (la nuit du destin), durant laquelle les musulmans prient et lisent le coran, puisqu'il est dit que les souhaits exprimés au Seigneur avec foi sont exaucés au cours de cette nuit, par la volonté de Dieu.

EN QUOI CONSISTE LE JEÛNE...

Pour les musulmans, jeûner, c'est s'abstenir pendant la journée de ce qui rompt le jeûne (nourriture quelconque, boissons, relations sexuelles, consommation de tabac etc. sont interdites de la pointe de l'aube jusqu'au coucher du soleil), en ayant fait l'intention la veille (en-niya). C'est une obligation pour tout musulman pubère, sain d'esprit, capable de jeûner et en bonne santé.

Toutefois, le jeûne est interdit aux femmes qui ont leurs règles ou qui viennent d'accoucher, aux personnes malades ou en voyage... qui rattraperont le mois de jeûne avant le jeûne de l'année suivante ou, à défaut, feront une action compensatoire (Nourrir un certain nombre de pauvres ou, comme jadis, libérer des esclaves).

Jeûner, c'est aussi s'évertuer à maîtriser ses membres pour les empêcher de commettre des actes blâmables au vu de la morale et du droit islamique. C'est surtout faire tout son possible pour que ses actes ne soient source d'aucune nuisance pour les créatures de Dieu, qu'elles soient humaines ou non, musulmanes ou non musulmanes, et que l'on soit, à travers ses faits et gestes, ses regards et ses paroles, vecteur de la miséricorde de Dieu pour l'univers.

Spirituellement, le jeûne du corps doit conduire au jeûne du cœur, c'est-à-dire

que le musulman doit travailler sur lui-même pour développer en lui ses qualités telles que bonté, bienveillance, patience, persévérance, justice, solidarité, fraternité... et réduire et supprimer en lui ses défauts tels que l'égoïsme, l'individualisme, l'hypocrisie, la médisance, la jalousie...

QUAND COMMENCER LE JEÛNE

Pour les musulmans, le jeûne du mois de Ramadan devient obligatoire dans l'un des deux cas suivants :

- lorsque le mois de châban (le 8^{ème} mois du calendrier musulman) a atteint trente jours.

- lorsque le croissant de lune du mois de Ramadan (al hilal) est aperçu, la nuit précédant le trentième jour de châban, conformément à la parole du prophète Mahomet (rapporté par Al-Boukhari et Mouslim) « Jeûnez à la vue du croissant et interrompez le jeûne à la vue du croissant et si l'observation est gênée par des nuages par exemple, poursuivez le compte de châban à trente jours ».

Celui qui a vu le croissant de lune de Ramadan doit jeûner et il est devenu un devoir de jeûner à celui qui ne l'a pas vu mais a été informé par un musulman juste, libre, et qui n'est pas connu comme étant menteur. Cependant, lorsqu'il y a un désaccord sur le premier jour de jeûne comme c'est souvent le cas, il faut suivre la majorité des musulmans.

OBLIGATIONS DU JEÛNE

Pour les musulmans, les obligations de jeûne sont au nombre de deux :

- L'intention de jeûner : Il est formellement interdit de formuler l'intention à voix haute, ceci est une innovation, bida'a. Cette intention ne doit pas se faire à voix haute, elle se fait intérieurement.

- L'abstinence des choses qui rompent le jeûne : depuis l'apparition de l'aube véritable jusqu'au coucher du soleil.

Cependant, il est autorisé à certaines personnes de reporter le jeûne ou de ne pas avoir à l'effectuer :

- La femme en période de menstruations ou de lochies et la femme enceinte ;

- Le voyageur peut décider de le reporter à condition que la distance à parcourir autorise le raccourcissement de la prière ;

- Le malade : il peut rompre le jeûne en raison d'une maladie dont on craint son aggravation ou sa prolongation à cause du jeûne ;

- Les personnes affaiblies par l'âge ;

- Les enfants impubères.

INVALIDATION DU JEÛNE

Selon le droit musulman, les causes inva-

lidant le jeûne sont nombreuses. Parmi elles, il y a le fait de se nourrir : ne serait-ce que d'un grain de sésame ou boire ne serait-ce qu'une goutte d'eau ou de médicament, si on le fait consciemment et sans avoir oublié qu'on est en état de jeûne.

Ajouter à cela, le fait de fumer, de livrer à des actes ou des attouchements sexuels, l'évanouissement prolongé, la folie même passagère.... Ces exemples ne sont pas exhaustifs.

Par le fait de rompre le jeûne volontairement sans excuse valable doit de ce fait se racheter devant Dieu.

(...) Si le jeûne a été rompu volontairement, le musulman se doit dans ce cas de se racheter, pour chaque jour rompu, et plusieurs façons sont possibles : jeûner 60 jours consécutifs (si on en est capable), nourrir 60 pauvres (si on en a les moyens) ou affranchir un esclave (une de plusieurs actions recommandées par l'islam afin d'abolir l'esclavage).

Notons qu'il est interdit de jeûner le jour de la Fête de la fin du jeûne (ainsi que pendant toute fête religieuse d'ailleurs).

SIGNIFICATION DU RAMADAN

Le mois de Ramadan est pourtant pour un musulman plus qu'un jeûne, c'est un mois de recueillement, de compassion envers les personnes les plus pauvres. C'est le

mois du pardon et du jeûne.

Siam, en arabe, signifie s'abstenir, se retenir. Appliqué à la religion, le mot a pris le sens de renoncer par piété à tout ce qui est considéré comme étant susceptible de rompre le jeûne, c'est-à-dire de manger, boire, avoir des rapports intimes, un mauvais caractère ou comportement et cela depuis l'apparition de l'aube jusqu'au coucher du soleil.

Durant ce mois, les sunnites du monde entier se recueillent pour effectuer les prières (surrogatoires) dites de tarawih.

Selon Abu Hurayra : « Que celui qui a l'intention de jeûner un jour, ne dit ni de grossièretés ni d'obscénités. Si quelqu'un l'injure ou l'attaque qu'il répète : "Je suis en jeûne" »

L'abandon du jeûne de Ramadan [modifier]

Selon l'unanimité des oulémas, la personne qui abandonne volontairement et sans excuse valable le jeûne du mois de Ramadan tout en reconnaissant son obligation est dans le péché, mais ne s'excommunie pas de l'islam. Par contre, les savants musulmans divergent sur l'abandon de la prière : beaucoup d'entre eux avancent que le jeûne du mois de Ramadan sans la prière (qui est le deuxième pilier le plus important de l'islam) n'est pas accepté.

Communiqué du Conseil d'administration du Forum musulman canadien (FMC-CMF)

Le conseil d'administration du Forum musulman canadien, félicite toute la communauté musulmane, tous les Canadiennes et Canadiens et ce félicite à l'arrivée du mois sacré de Ramadan 1429.

En tant que Canadiens musulmans, nous croyons que ce mois béni est une occasion de fête et de célébration pour tous les Canadiennes et Canadiens. Alors que nous sommes censés célébrer ce mois sacré dans la paix et dans la joie, nous sommes attristés par les souffrances continues des habitants de Gaza, où plus de 1,5 millions demeurent assiégés et que leurs souffrances est appuyé par notre gouvernement.

En ce mois de miséricorde et de bénédiction, le FMC-CMF fait appel au gouvernement fédéral pour rapatrier Omar Khadr à la maison. Nous appelons aussi notre gouvernement pour mettre fin à sa participation militaire en Afghanistan qui ne sert pas aux intérêts des Cana-

diens.

Nous espérons que tous les Canadiennes et Canadiens célébreront le Ramadan en harmonie. Cependant, avec la montée de l'islamophobie cette célébration ne sera pas complète.

En dépit de tout cela, nous allons célébrer le Ramadan, mois de miséricorde et de solidarité sans oublier bien sûr les moins fortunés et ceux qui souffrent encore d'injustice.

Le Forum musulman canadien (FMC-CMF) voudrait saisir cette occasion pour rappeler à la communauté musulmane que nous tiendrons un souper (Iftar) bénéfique le 12 septembre, 2008 .

Contacts:

Kathy Malas (514) 594-1402
kmalas@fmc-cmf.com
Houssam Badran (514) 827-2526
hbadran@fmc-cmf.com

SPÉCIAL RAMADAN

L'islam prône-t-il la violence et le terrorisme ?

L'image de l'islam qui est véhiculée par les médias alimente souvent, à tort, cette croyance.. Voici quelques témoignages qui donnent à l'Islam sa vraie signification

L'islam encourage la paix et l'harmonie et considère le droit à la vie comme sacré. L'islam est la continuation des messages précédents, et invite aux mêmes valeurs de paix, de respect, de fraternité, de charité et de compassion. L'islam permet la guerre en cas d'agression, à titre de défense légitime. Même dans un tel cas, l'islam enseigne que la guerre doit être menée dans le respect des valeurs morales et humaines. Par exemple, en temps de guerre, Mohamed (pbsl) tenait à ce qu'aucun civil ne soit tué, qu'aucune réserve de nourriture ne soit détruite et qu'aucun arbre ne soit abattu !

DISTINGUER LE RELIGION DES INDIVIDUS

Il est vrai que certaines personnes se réclamant de l'islam utilisent la religion pour justifier des actes de terrorisme et de violence.

Cependant, il importe de distinguer la religion des individus. Juger une religion en se basant sur le comportement de quelques personnes est très injuste. Dirait-on que le christianisme encourage la pédophilie car certains prêtres ont commis des abus sexuels ? Malheureusement, toutes les religions sont parfois détournées de manière à justifier des actes de violence. Pour cette raison, la seule manière juste et objective de juger une religion est de prendre le temps de connaître cette religion à travers ses sources et non à travers les comportements des individus.

Au Caire, Sheikh Tantaoui, imam d'une importante université islamique a dit : «Les attentats sont des actes horribles. L'islam rejette de tels actes. Tuer des hommes, des femmes et des enfants innocents est un acte horrible et hideux qu'aucune religion monothéiste n'approuve et qui est rejeté par tout esprit humain sain»

Une des racines du mot islam est salama», ce qui signifie «paix». Des gestes comme les attentats-suicide ou le terrorisme n'ont pas leur place en islam et n'ont rien d'islamique. Il faut plutôt en chercher la source dans les problèmes géopolitiques et socio-économiques.

" Quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes." (Coran, 5 :32)

QUE DIT L'ISLAM À PROPOS DU TERRORISME ?

L'islam, qui est une religion de miséricorde, ne permet pas le terrorisme. Dans le Coran, Dieu a dit: *Dieu ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Dieu aime les équitables.* (Coran, 60:8)

Le prophète Mohammed interdisait aux

soldats de tuer des femmes et Les enfants et il leur conseillait: 1. {... Ne trahissez pas, ne soyez pas excessifs, ne tuez pas un nouveau-né.}2. Et il a aussi dit: {Quiconque a tué une personne qui avait fait un pacte (de non-agression) avec les musulmans ne sentira pas l'odeur du Paradis, même si son parfum peut être senti à une distance équivalant à quarante ans.}3. Le prophète Mohammed a aussi interdit de punir les gens par le feu.4. Une fois, il a classé le meurtre comme deuxième péché majeur. 5. *il a même averti les gens que: {Les premiers cas à être jugés entre les gens au Jour du Jugement seront les cas d'effusions de sang.*

CEUX QUI ONT PITIÉ DES CRÉATURES DE DIEU SUR TERRE, DIEU AURA PITIÉ D'EUX AU CIEL

Les musulmans sont même encouragés à être bons envers les animaux et il leur est interdit de leur faire du mal. Une fois, le prophète Mohammed a raconté: {Une femme a été punie pour avoir emprisonné un chat jusqu'à ce qu'il meure. À cause de cela, elle a été condamnée à l'Enfer. Elle l'avait emprisonné sans lui donner à manger ni à boire, et sans le libérer pour qu'il puisse manger les insectes de la terre.}

Il a aussi raconté qu'un homme ayant donné à boire à un chien assoiffé, Dieu lui pardonna ses péchés pour cette action. On demanda au prophète: "Ô messager de Dieu, sommes-nous récompensés pour le bien que nous faisons aux animaux?" Il répondit: {Pour toute créature vivante, il y a une récompense à qui leur fait du bien.}

Par ailleurs, lorsque les musulmans tuent un animal pour se nourrir, ils doivent le faire de la façon qui cause le moins de frayeur et de douleur possible. Le prophète Mohammed a dit: {Lorsque vous égorgiez un animal, faites-le de la meilleure façon. Vous devez bien aiguïser votre couteau afin de faire souffrir l'animal le moins possible.}

LE TERRORISME VIOLE LES LOIS DE L'ISLAM

À la lumière de ces textes et d'autres textes islamiques, le fait de provoquer la terreur dans les coeurs de civils sans défense, la destruction massive d'édifices et de propriétés, le bombardement et la mutilation d'hommes, de femmes et d'enfants innocents sont tous des actes interdits et détestables aux yeux de l'islam et des musulmans. Les musulmans pratiquent une religion basée sur la paix, la miséricorde et le pardon, et la vaste majorité d'entre eux n'ont rien à voir avec les violents événements que certains associent aux musulmans.

Si un musulman commettait un acte de terrorisme, il serait coupable d'avoir violé les lois de l'islam.

Source : <http://www.islam-guide.com/fr/frm-ch3-11.htm>



Par Yusuf Islam (anciennement connu sous le nom de Cat Stevens). Article publié, pour la première fois, dans le Magazine Al-Hewar.

Depuis les horribles attaques terroristes qui ont frappés les États-Unis, les médias ont porté toute leur attention sur les musulmans et le monde arabe, faisant ainsi de citoyens tout à fait ordinaires des victimes de l'islamophobie. Malheureusement, l'horreur qui a frappé les États-Unis a été perpétrée par des personnes issues du Moyen-Orient qui portent des noms à consonance musulmane. Ceci nourrit la haine pour un peuple et pour une religion qui n'a absolument rien à voir avec ces événements. C'est pourquoi j'aimerais expliquer certains faits de base à propos de ce noble mode de vie que l'on nomme islam... Avant (que Dieu nous en préserve !) qu'un autre désastre ne soit attribué à cette religion et à ceux qui la pratiquent vraiment.

J'ai embrassé l'islam à la fin de ma vingtaine, alors que j'étais une pop star et que je cherchais un sens à la vie. J'ai trouvé une religion où se côtoyait la raison scientifique et la spiritualité. Une foi unifiante et à milles lieux des gros titres sensationnaliste traitant de violence, de destruction et de terrorisme. Une des premières choses intéressantes que j'ai apprises dans le Coran est que le nom islam/salam, qui signifie paix. Loin du message centré sur le monde arabo-turque que j'imaginai, le Coran invite plutôt à la croyance en un Dieu Unique et universel. Un Dieu pour tous. Sans discrimination entre les gens. Il est écrit dans le Coran que bien que nous puissions être de couleurs et de tribus différentes, nous sommes tous des humains et la seule chose qui nous distingue auprès de Dieu est notre piété. est dérivé du mot

Aujourd'hui, en tant que musulman, je

suis bouleversé par l'horreur des événements que nous avons connu dernièrement. L'étalage de la mort et le meurtre d'innocents dont nous avons tous été témoin ont brisé la confiance que nous avons envers l'humanité. Une telle terreur affecte tous les habitants de notre petite planète. Personne n'en est épargné. Cependant, nous devrions aussi tous nous rappeler que de telles violences ont également lieu sur une base quotidienne dans certains pays musulmans : la vengeance sur d'autres familles et communautés innocentes ne peut qu'exacerber la violence, et non la faire cesser.

Tout comme la majorité des musulmans, je sens qu'il est de mon devoir de faire savoir clairement que des attaques orchestrées et le carnage incompréhensible dont nous avons été témoins n'ont rien à voir avec les croyances des musulmans. Le Coran déclare textuellement : « quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes. »

Le Coran est rempli de leçons tirées de l'histoire de l'humanité. On y fait référence à la Bible et à la Torah. Jésus, Moïse et Abraham y sont mentionnés. On y reconnaît la coexistence des autres religions et par le fait même, on y reconnaît la capacité qu'ont les différentes cultures de vivre ensemble dans la paix.

« Il n'y a pas de contrainte en religion », lit-on dans le Coran. Plus loin, il y est écrit : « À vous votre religion, et à moi la mienne ». Le respect des religions et la justice sont à la base du message du Coran. L'histoire coranique que nous enseignons aux jeunes musulmans regorge d'exemples de relations interreligieuses pacifiques et du vivre-ensemble réussi. Certains extrémistes font fi de cela et utilisent des éléments des écritures sacrées en les sortant de leur contexte. Ils agissent ainsi en leur nom personnel (et non au nom des musulmans !), en suivant leurs propres règles plutôt que celles de l'islam.

J'ai jadis écrit une chanson intitulée *Where do the children play ?* Notre sympathie et nos pensées vont vers toutes ces familles qui ont perdu un être cher à cause de la violence, et à tout ceux qui furent blessés. La vie doit aussi continuer. Les enfants ont encore besoin de jouer, et les gens ont besoin de vivre et d'apprendre au sujet de leurs voisins afin que l'ignorance n'entraîne pas encore plus de fanatisme. La modération est un principe de l'islam. Ainsi, ceux qui accusent l'éducation islamique de créer du fanatisme devraient en apprendre un peu plus sur l'islam.